

# Le Régime d'assurance voyage Pandémie de COVID-19



Que ce soit pour une visite imprévue mais nécessaire à un membre de la famille ou un engagement professionnel, certains Canadiens continuent de voyager à l'intérieur du pays et à l'étranger – et ils ont besoin d'une assurance voyage plus que jamais : une couverture *spécialisée* qui les aide à se doter d'une protection s'ils tombent malades à cause de la COVID-19.

## Une protection pour ce qui vous tient le plus à cœur

En tant que plus important fournisseur d'assurance voyage au Canada, Manuvie a une longue feuille de route en matière de protection des voyageurs canadiens et de leur bien-être. **À compter du mois d'octobre, le Régime d'assurance voyage Pandémie de COVID-19 de Manuvie** sera offert aux Canadiens voyageant au Canada et à l'étranger, y compris dans les pays faisant l'objet d'un avis aux voyageurs de niveau 3.

COUVERTURE	MAXIMUM
Couverture Soins médicaux d'urgence pour les frais engagés pour d'autres raisons que la COVID-19	Jusqu'à 5 000 000 \$ CA par assuré
Couverture Soins médicaux d'urgence pour les frais engagés en raison de la COVID-19 ou d'affections connexes après l'obtention d'un résultat positif à un test effectué à l'étranger, y compris les frais pour le retour à domicile par transport aérien d'urgence	Jusqu'à 200 000 \$ CA par assuré
Dépenses associées à la quarantaine suivant un résultat positif à un test de COVID-19, un refus d'entrée ou une recherche de contacts à destination	150 \$ par jour jusqu'à concurrence de 2 100 \$ par personne, ou 300 \$ par jour jusqu'à concurrence de 4 200 \$ par famille (durée maximum de 14 jours)
Modification de l'avertissement aux voyageurs par le gouvernement canadien – passage du niveau 3 au niveau 4	Jusqu'à concurrence d'un maximum global de 500 \$ par personne pour le coût du billet pour le vol de retour, les repas et l'hébergement

Souscrit par Assurance établie par

## La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Manuvie, le M stylisé, et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2020. Tous droits réservés. Manuvie, P.O. Box 670, Stn. Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4B8.

Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse [manuvie.ca/accessibilite](http://manuvie.ca/accessibilite) pour obtenir de plus amples renseignements.

Site Web : [www.manuvie.ca](http://www.manuvie.ca) Téléphone : 1 800 268-3763